

Sommaire

Introduction	5
--------------	---

PREMIÈRE PARTIE APPROCHE THÉORIQUE

Titre 1

Impôt des sociétés	9
--------------------	---

Chapitre I	Dépenses déductibles: conditions	11
Chapitre II	Dépenses non admises sur frais de voiture.	29
Chapitre III	Mise à disposition d'un véhicule de société et avantage de toute nature	53
Chapitre IV	Frais de voiture à concurrence d'une quotité de l'avantage de toute nature	83
Chapitre V	Imputation de l'avantage de toute nature dans les dépenses non admises	91
Chapitre VI	Questions particulières	101

Titre 2

Impôt des personnes physiques	113
-------------------------------	-----

Introduction	115	
Chapitre I	Conditions générales de déduction des frais de déplacement . .	119
Chapitre II	Frais de déplacement du domicile au lieu de travail fixe.	123
Chapitre III	Autres trajets que ceux reliant le domicile au lieu de travail fixe	133
Chapitre IV	Location de véhicules via internet et plateforme informatique .	147
Chapitre V	Bicyclettes et cycles électriques en tous genres	153
Chapitre VI	<i>Cash for car</i> et budget de mobilité.	163

	Titre 3	
	Taxe sur la valeur ajoutée	169
Chapitre I	Notion de véhicule	171
Chapitre II	Achat et utilisation d'un véhicule.	175
Chapitre III	Vente d'un véhicule	213

DEUXIEME PARTIE CAS PRATIQUES

Cas 1.	Monsieur Ickx dispose gratuitement d'une voiture de société (pas d'intervention) qui lui a été fournie par son employeur (assujetti personne morale)	227
Cas 2.	Monsieur Ickx dispose d'une voiture de société et intervient pour le montant de l'ATN	235
Cas 3.	Monsieur Ickx dispose d'une voiture de société avec mise à disposition de carburant et rembourse le montant du carburant privé	239
Cas 4.	Monsieur Ickx dispose d'une voiture de société sans mise à disposition de carburant et se fait rembourser le carburant professionnel	241
Cas 5.	Monsieur Ickx est dirigeant de la société SYE et utilise son véhicule personnel et se fait rembourser ses déplacements professionnels	243
Cas 6.	Monsieur Ickx est indépendant en personne physique et utilise son véhicule pour un usage privé et professionnel	245
Cas 7.	Monsieur Ickx est salarié et utilise son propre véhicule pour ses déplacements domicile-lieu de travail	249
Cas 8.	Une voiture est prise en <i>leasing</i> et est mise à disposition de Monsieur Ickx et est ensuite rachetée par la société via la levée d'option (méthode forfaitaire des 35%).	251
Cas 9.	Monsieur Ickx est indépendant et revend une camionnette achetée neuve deux ans auparavant	255

La mobilité est plus spécifique de fiscalité. À liée à la manière physiques (IP) professionnel Depuis de no de société en des entreprise Les mesures g lièrement ava La récente loi nombreuses de toute natu du 1^{er} janvier À la suite de véhicules mo catalogue afi L'attribution fiscalement à matière de ré Depuis de no tenons l'attra revient à sub plus de temp Récentement, quit être cla voiture de so fiscalité intel nombre de c Ainsi, on pe autour de la dernière u